

Elections Professionnelles 2010 Premier bilan

Comité d'Entreprise

Titulaires tous collèges confondus

	CGC	CFTC	FO	CFDT	CGT	SUD
2006 (en %)	12,6	7,5		24,0	33,1	22,8
2010 (en %)	22,7	0,6	-	15,2	41,2	20,3

Nombre d'élus

2006	1	0	0	3	3	2
2010	2	0	0	1	5	1

► **CFTC et FO disparaissent** : La loi d'août 2008 a modifié les règles de la représentativité syndicale. A Snecma Propulsion Solide FO n'a pas présenté de listes et CFTC a fait un score très en dessous des 10%. Cela démontre comment, pendant des années, la Direction a maintenu artificiellement deux organisations syndicales pour disposer de signataires permanents ou presque. Pour autant la disparition de ces 2 organisations syndicales va-t-elle régler le problème des négociations tronquées, de la signature d'accords insatisfaisants, de la mise à mal de nos acquis ?

► **La Direction met en place son propre « syndicat » : CFE/CGC**

A la veille du 4 février 2010, la CFE/CGC était exsangue à l'image de son implication dans toutes les instances représentatives (CE, DP et CHSCT). Avec la disparition annoncée de CGT-FO et CFTC, la Direction devait trouver une parade. Alors elle a entrepris de mettre en place sa propre « organisation syndicale ». Dans un 1^{er} temps, elle est allée récupérer le Secrétaire du Comité d'Entreprise. Cela n'a pas dû être trop difficile puisqu'il est coutumier des services rendus à la Direction. Nous nous souvenons comment il a su ne pas tenir compte de l'avis négatif de la majorité des élus du CE lors de la politique salariale 2008, de son attitude sur le dossier Capteurs. Et plus récemment, il n'a pas hésité à enfreindre le règlement du Comité d'Entreprise pour signer avec la Direction des ordres du jour de réunion plénière sans avoir le mandat de la majorité des élus (même pas celui de son ex-organisation syndicale !).

Récupérer un élu ne suffisait pas. Alors la Direction a continué son « Mercato » avec le représentant syndical FO. Et puis, cette direction a su générer des « vocations ». Du jour au lendemain, des salariés se sont découverts la fibre syndicale. Mais une équipe ne suffit pas, il fallait que la Direction s'assure qu'elle ait des suffrages. Alors, elle a organisé une formation de « Management social » uniquement réservée aux cadres et encadrement. Et jusqu'au jour des élections, la Direction a battu le rappel auprès des cadres. Voilà comment avec un taux de participation jamais atteint, la Direction s'est offert une « organisation syndicale ». Elle place 2 élus titulaires sur 9 au Comité d'Entreprise. . .

► **CGT et CFDT : des résultats complémentaires**

La CGT consolide sa position de première organisation syndicale à SPS (40%) avec 5 élus titulaires sur 9 au Comité d'Entreprise. Elle atteint ce résultat en profitant, comme la CGC, de « l'explosion de la CFDT. Mais ce n'est pas la seule raison. La CGT a su médiatiser différentes actions intersyndicales positives (Capteurs, conflit 2008) pour les faire siennes aux yeux des salariés. Et elle a soigneusement oublié de parler d'autres sujets perdus en cours de route comme par exemple le mandatement de la Commission Economique sur la sous-traitance ou sur les transports collectifs.

La CFDT (15%) est en net recul et a 1 élu au CE. Elle paie son excès de confiance et son manque d'esprit critique envers un seul homme (P.Géry) qui avait la main mise sur cette organisation syndicale. Soulignons qu'elle n'a pas été la seule à partager activement ces quatre dernières années avec M. Géry.

► SUD reste représentatif à SPS

SUD est la 3^{ème} organisation syndicale à SPS et obtient 1 élu titulaire au CE. Toutefois nous faisons le constat d'une perte de suffrage. Une partie de cette baisse d'audience s'explique par une diminution des effectifs des collègues non-cadres (-7% entre 2006 et 2010) et le départ de nombreux anciens qui connaissent l'histoire sociale et syndicale de SPS. Mais nous avons déjà entrevu d'autres raisons et nous prendrons le temps nécessaire pour les analyser correctement. Pour une poignée de voix (10 au 1^{er} collège et 4 voix au 2^{ème} collège), SUD passe à côté de 2 postes de titulaires au CE qui sont revenus à la CGT, celle-ci obtenant 5 sièges et la majorité à elle seule.

Cadres ou non-cadres, 20% des salariés de SPS adhèrent aux idées de SUD. Absent du collège cadres en 2006, nous avons obtenu 14 voix en 2004. Dans un contexte très défavorable en 2010, SUD obtient 17 voix en titulaires et 25 voix en suppléants. SUD n'est donc pas considéré par tout le monde comme un syndicat du jusqu'aboutisme primaire. Pourtant nous sommes conscients que trop de salariés nous classent à tort sous cette étiquette réductrice et injustifiée. L'action syndicale de SUD veut défendre les intérêts et les acquis sociaux et non pas bloquer ou entraver le fonctionnement de l'entreprise. La Direction le sait bien et nombre de salariés également. Ils voient en SUD un garde-fou. Mais nous ne souhaitons pas être réduits à jouer ce seul rôle.

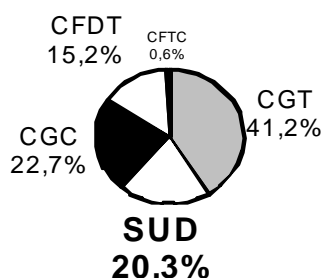
Ces résultats électoraux, pas très bons pour nous dans l'ensemble, contrastent avec l'évolution positive du nombre d'adhérents SUD à SPS et aussi avec le développement de SUD dans le Groupe Safran.

Avec les moyens qui nous sont donnés, SUD continuera à se battre pour l'emploi, la défense des acquis, de meilleures conditions de travail et les salaires.

SUD remercie toutes celles et ceux qui nous ont apporté leurs suffrages.

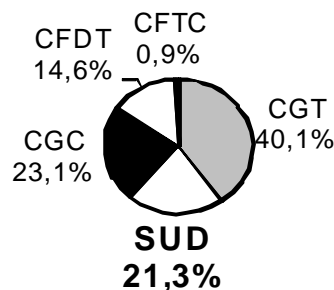
COMITÉ D'ENTREPRISE

Titulaires



1 élue SUD
Nathalie BOURGEOIS

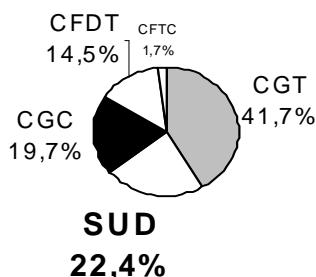
Suppléants



2 élus SUD
Tonio BARRIO - Jean Pierre FONTA

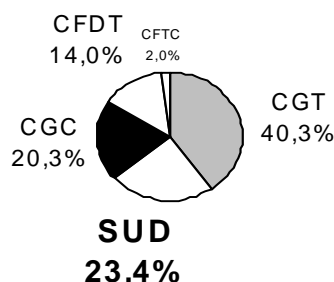
DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Titulaires



4 élus SUD
Grégory SAURA - Clément BAUGE
Laurent CARAUX - Arnaud BOURQUIN

Suppléants



3 élus SUD
Eric BEN ALI
Daniel FESTY - Guy POITEVIN